

La HEP-BEJUNE se transforme (un peu)



Le Comité stratégique (réunion des trois conseillers d'Etat en charge de l'Instruction publique dans leurs cantons respectifs) de la Haute Ecole pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE) ont livré récemment les changements qui toucheront l'institut de formation des enseignants de nos régions.

Ainsi, la formation des enseignants des degrés préscolaire et primaire se déroulera à Delémont et/ou à La Chaux-de-Fonds. Bienne accueillera la formation des enseignants du secondaire et de l'enseignement spécialisé, ainsi que les formations complémentaires et la recherche, la direction des médiathèques, les services administratifs et une partie des activités du rectorat, les sièges du rectorat et de la Haute Ecole demeurant dans le canton du Jura.

Cette réorganisation devrait conduire à une économie de 1,4 millions de francs (ou 1,3 selon les versions...).

Le Comité relève encore que La Chaux-de-Fonds abritera

«un site de formation des enseignants préscolaires-primaires, avec un effectif proportionnellement plus important et la direction du domaine».

Des commentateurs relèvent de leur côté que le site de La Chaux-de-Fonds ressort nettement affaibli de cette opération et qu'il a très probablement été uniquement maintenu pour apaiser les esprits dans la sempiternelle rivalité Haut-Bas. *Win-win?*

(com./fréd.)

Moi, raciste?!

Une exposition proposée par la Croix-Rouge Jeunesse de Neuchâtel qui sera l'occasion pour les élèves de discuter en toute liberté des différents types de discrimination et de leur impact. Tout d'abord, nous expliquerons où sont les limites entre le stéréotype, le préjugé, la stigmatisation et la discrimination. Puis nous donnerons des outils tels que des lois mobilisables ou des associations pouvant aider les victimes de discriminations. Finalement, nous lancerons des débats en classe, sous forme d'ateliers. Deux présentations sont proposées, l'une pour le secondaire I, l'autre pour le secondaire II. Renseignements et inscriptions: 032 886 88 70 ou caroline.ritter@ne.ch

(com./fréd.)

Catimini (en)

La fameuse brochure conçue jadis par l'ASOSP (ne cherchez pas, ça n'existe plus...) qui permettait d'estimer le niveau d'exigences pour une flopée de métiers, cette rudement bien fichue brochure, disions-nous donc, sera rééditée. Enfin!

Il aura fallu que nous nous rendions (me rendre, moi? jamais!) à l'une des séances organisée par l'OCOSP¹ et destinée à informer les partenaires (conseillers d'orientation, maîtres de stage et enseignants) du nouvel organigramme de l'office pour apprendre cette excellente nouvelle au milieu (à peu près) de la prestation interminable des orateurs de ce soir-là.

Sinon, l'OCOSP est (vraiment) subordonné au SFPO et Philippe Gnaegi s'est excusé (il avait une remise de diplômes le même soir dans la même ville, mais pas dans le même agenda). (sl)

Une épine dans le pied

Le même soir où le chef du DECS ne vint pas (je sais, j'ai un peu l'air de rabâcher, mais il était tellement attendu...), l'on put entendre tel petit patron (invité au titre de maître de stage, cf. *supra*), mentionner la difficulté de recruter de «bons» apprentis, avec l'accusation sous-jacente mais tellement con-

venue adressée à l'école qu'elle néglige les «fondamentaux». Il lui fut rétorqué que la mission de l'école est bien d'apprendre aux élèves à lire-écrire-calculer (verbe composite du 1er groupe à usage universel et consensuel), mais qu'elle doit également se préoccuper de préparer les futurs citoyens à vivre ensemble, à développer des valeurs et des compétences à même de leur procurer un bon épanouissement individuel et une insertion satisfaisante dans la société contemporaine. Merci aux intervenants qui le rappellerent sans coup férir! On s'étonne de la légèreté avec laquelle certains évoquent le thème de la formation professionnelle: le niveau baisse, nous peinons à recruter au niveau d'exigences que nous avons par ailleurs fixé nous-mêmes, la relève est menacée, l'école doit mieux faire son travail! D'ailleurs, la responsable de la formation professionnelle de la Coop ne dit pas autre chose quand elle affirme que «la qualité des candidatures baisse»².

Reste la question que posait un collègue l'autre jour: «On en fait quoi de ceux que personne ne veut engager? on les f... au lac?» (sl)

¹ Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle, un service devenu office tout en absorbant les anciens offices régionaux préexistants à la manœuvre... Cf. Educateur 10/2011.

² Coopération N°40, 4.10.11, p. 9.

Neuchâtel

Journalistes portés sur le raccourci

Chapeauté d'un cinglant «Ados portés sur la baston», un articulet³ du quotidien *20 minutes* malmena les résultats de l'enquête «Jeunes 2010», menée conjointement par la Police neuchâteloise et le Service de l'enseignement obligatoire.

Au travail de fourmis de nos instances officielles (et de l'équipe de l'UNIGE qu'elles mandatèrent) et à la publication honnête et mesurée des résultats de leurs investigations⁴, le média (?) de Tamedia opposa une pseudo-translation bas du front et parfaitement compatible avec les récentes campagnes de l'UDC (plus grand parti de Suisse, xénophobe, sexiste et paternaliste).

Le texte (?) allait ainsi: «Si la majorité des jeunes Neuchâtelois va bien, l'importance de phénomènes comme les bagarres en groupe et les actes de vandalisme inquiète les autorités.» Et le journaliste (?) de dérouler son commentaire (?) sur la jeunesse inquiétante de nos modernités décadentes, avec en prime une photo d'illustration totalement à côté de la plaque...

Ah oui! L'information, à la base, c'était que la majorité des jeunes Neuchâtelois va bien.

(sl)

Tutti Fratelli

© web



Il s'agit d'une animation proposée par la Croix-Rouge Jeunesse de Neuchâtel destinée aux élèves des degrés 7 à 10, qui permet de se plonger dans ce prodigieux mouvement qu'est celui de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La présentation débute par un historique de la vie de **Henry Dunant** et du mouvement. Sont ensuite abordées les questions de la structure de ce mouvement, de ses principes et de ses valeurs. Finalement, les élèves investissent les connaissances acquises durant la journée dans un jeu de rôle. L'objectif de cette présentation consiste principalement à sensibiliser les élèves aux valeurs humanitaires et au travail de la Croix-Rouge sur le terrain, que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale.

Renseignements et inscriptions: caroline.ritter@ne.ch ou 032 886 88 70

(com./réd.)

³ 9.09.11

⁴ www.rpn.ch/scripts/files/24-08-2011_Rapport-NeuchatelPublic.pdf



Présidée de main de maître par Pierre-Alain Porret, l'Assemblée des délégués du SAEN (AD), organe exécutif du syndicat, a rassemblé une trentaine de membres représentant les divers degrés de l'école neuchâteloise et notre section du Val-de-Travers, au Château de Colombier le 20 septembre dernier.

John Vuillaume

Une Assemblée des délégués 2011 riche et intense

Normalisation des relations avec le Département de l'éducation

Les délégués se sont montrés satisfaits que la hache de guerre ait été enterrée avec les autorités scolaires cantonales, et de l'établissement d'un climat de travail sain où la coopération constructive entre notre syndicat et le département est devenue la norme.

Pas de retour de moyennes chiffrées à l'école primaire

Les délégués ont fait part de leur désaccord clair et déterminé quant à une éventuelle réintroduction des moyennes chiffrées à l'école primaire. L'idée d'imposer des notes dans les deux dernières années de l'école primaire «Hamonisée» (7H et 8H) a par ailleurs été perçue comme une volonté paradoxale de «secondariser» le primaire dans le cadre de la régionalisation puisque que, contrairement à l'école primaire, le secondaire I n'a toujours pas été réformé et que son système ségréatif de filières est à bout de souffle!

Malaise autour des nouveaux moyens d'enseignement

Avec l'introduction d'HarmoS et du PER (Plan d'études romand), l'occasion semblait belle de marquer le changement par l'adoption de nouveaux moyens officiels d'enseignement identiques pour toute la Suisse romande, tout en préservant la liberté pédagogique de

chaque professionnel de l'enseignement. Au final, les retards dans la confection des nouveaux moyens d'enseignement, des choix cantonaux si diversifiés qui torpillent l'idée même d'harmonisation et des mises en œuvre précipitées voire chaotiques n'aident pas le corps enseignant à négocier sereinement cette première étape de l'édification d'une véritable école romande.

Les délégués ont souligné les difficultés rencontrées dans l'introduction jugée hâtive et impréparée du nouveau et seul moyen d'enseignement retenu par le canton pour le français en 5H et 6H.

Affaire des Terreaux

L'Assemblée des délégués a été choquée et bouleversée par les témoignages de collègues du collège des Terreaux, à Neuchâtel, venus présenter leurs souffrances consécutives aux graves dysfonctionnements de leur directrice, soutenue de manière «indéfectible» et donc irrationnelle par son autorité de nomination, un comité scolaire intercommunal, au mépris de la vérité des faits et des attitudes reprochés à sa protégée.

L'AD a donné mandat au comité cantonal de poursuivre ou d'entreprendre les démarches et les actions qu'il estime nécessaires pour, d'une part, soutenir et protéger les victimes de la directrice et, d'autre part, œuvrer au rétablissement d'un climat de travail serein et

apaisé au sein du collège des Terreaux. Les délégués ont ainsi accepté à l'unanimité que le SAEN réitère, conjointement avec le SSP-RN, leur demande commune adressée au comité scolaire de mettre en place un audit neutre concernant les allégations de dysfonctionnements de la directrice des Terreaux. La tenue éventuelle d'une conférence de presse commune SSP-RN – SAEN sur l'affaire des Terreaux en cas de refus du comité scolaire a également été entérinée par l'AD.

Intégration

Le principe de l'intégration d'une partie des enfants handicapés dans nos classes n'a pas été remis en question par l'AD, mais les nombreuses difficultés qui sont ressorties des différentes expériences d'intégration vécues dans nos collèges ont conduit l'AD à définir les conditions devant être impérativement réunies pour réussir une intégration.

Sollicitées par le comité cantonal, deux déléguées du SAEN, Elisabeth Weber Pillonel et Jacqueline Meylan, ont accepté de préparer un document présentant les points indispensables à observer en matière d'intégration scolaire: travail précieux remis au comité cantonal qui s'en inspire fortement pour préparer l'après-midi de la Journée syndicale 2011 consacrée à l'intégration et à laquelle participera le chef de département, Philippe Gnaegi.